



L'Institut des hautes études de défense nationale

Défense - Politique étrangère - Armement et économie de défense

Former – Sensibiliser - Rayonner

Hier, l'histoire...

L'Institut des hautes études de défense nationale succède, en 1948, au Collège des hautes études de défense nationale fondé par l'amiral Castex en 1936.

Depuis sa création, l'IHEDN a vocation à former de hauts responsables, civils et militaires, aux questions de défense, appréhendées dans une vision dépassant le seul cadre militaire et de promouvoir, au sein de la Nation, toutes connaissances utiles en la matière.

Au fil des années, l'Institut s'est adapté à l'évolution des conflits, à la nature de la guerre et aux exigences que celle-ci impose à la Nation, ainsi qu'aux besoins de la France, dans un environnement qui s'internationalise. Aux sessions nationales s'ajoutent des sessions en région (1954), des sessions internationales (1980), des séminaires jeunes (1996), des cycles d'intelligence économique (1995) et des séminaires ciblés.

En 1997, accomplissement d'une démarche menée sous l'égide de l'ordonnance de 1959 et du concept de défense globale, l'Institut des hautes études de défense nationale devient établissement public administratif placé sous l'autorité du Premier ministre.

... aujourd'hui, un Institut rénové

Dans un monde incertain marqué par les effets de la mondialisation, l'ambition française de continuer à vivre libre et en paix conduit à la définition du concept de sécurité nationale dont l'objectif est d'apporter des réponses à l'ensemble des risques et menaces susceptibles de porter atteinte à la vie de la Nation. L'adhésion du plus grand nombre est la condition de l'efficacité de cette stratégie novatrice.

En 2010, s'inscrivant dans cette logique du concept de sécurité nationale, l'IHEDN fusionne avec le Centre des hautes études de l'armement (CHEAr) et se rapproche de l'Institut national des hautes études de sécurité et de justice (INHESJ).

Conforté dans son identité, le nouvel IHEDN a toujours pour mission de développer l'esprit de défense, à laquelle s'ajoute aujourd'hui, celle de sensibiliser aux questions internationales.

Depuis plus de soixante-dix ans, par la diversité des auditeurs, civils et militaires, français et étrangers, le brassage intellectuel des échanges, l'IHEDN est un lieu de formation, de transmission, de diffusion des savoirs et de rayonnement notamment à travers le soutien à la recherche stratégique.

Une mission élargie

Aux questions de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.

À ce titre, l'Institut réunit des responsables de haut niveau appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la Nation, des États membres de l'Union européenne ou d'autres États, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.

Il prépare à l'exercice de responsabilités des cadres supérieurs militaires et civils, français ou étrangers, exerçant leur activité dans le domaine de la défense, de la politique étrangère, de l'armement et de l'économie de défense.

Il contribue à promouvoir et à diffuser toutes connaissances utiles sur les trois champs disciplinaires. À cette fin, il coopère avec les autres organismes chargés de la diffusion des savoirs en matière de défense et de sécurité nationale, notamment avec les associations d'auditeurs.

Des formations adaptées

Selon leurs champs de compétences, elles ont vocation soit à approfondir des connaissances, soit à sensibiliser différents publics.

Les formations se déclinent en sessions nationales "Politique de défense" et "Armement et économie de défense", en sessions régionales et en activités internationales.

Les thèmes d'études sont définis à partir des domaines d'actualité traités sous l'angle de la politique de défense, de la politique étrangère, de la politique d'armement et de l'économie de défense.

L'Institut organise également des séminaires ciblés qui s'adressent aux jeunes de 20 à 30 ans, aux étudiants des universités et grandes écoles, aux élus locaux, aux magistrats, aux préfets, aux parlementaires... et à tous les publics intéressés par l'intelligence économique.

Une pédagogie originale

Si la durée des études diffère selon les formations, la méthode de travail est identique et s'articule autour de trois éléments :

- les "**travaux en comités**" où se concrétise une riche complémentarité d'origines professionnelles, d'opinions et d'expériences, donnent lieu à des restitutions écrites et orales ;
- les "**conférences-débats**" au cours desquelles s'expriment des intervenants de haut niveau ;
- les "**visites et missions d'études**" sur le terrain qui permettent une approche concrète de l'enseignement dispensé.

La direction de la formation assure le suivi pédagogique des formations de l'Institut.

*Institut des hautes études de défense nationale
1, place Joffre, 75700 Paris SP 07
Conseillère pour la communication, Linda Thisse : 01 44 42 54 15 – 06 77 13 70 29 linda.thisse@ihedn.fr*

Les formations nationales

La session nationale "Politique de défense"

Cette formation vise l'approfondissement des connaissances de hauts responsables issus de tous les secteurs d'activité, civils et militaires, français et étrangers, sur les questions de défense, de politique étrangère et de sensibilisation aux questions d'armement et d'économie de défense afin qu'ils puissent contribuer au débat stratégique.

Elle se déroule à Paris, de septembre à avril. Elle est composée de 90 auditeurs environ, âgés de 35 à 50 ans, relevant de quatre domaines professionnels :

- des officiers des trois armées, de la Gendarmerie nationale et de la DGA ;
- des hauts responsables de la fonction publique ;
- des cadres et dirigeants des différents secteurs de la vie économique ;
- des personnalités "relais d'opinion" : presse, élus, responsables d'associations, de syndicats d'organisations professionnelles...

Les activités de l'année s'échelonnent sur 50 demi-journées d'études, réparties le vendredi toute la journée et le samedi matin, auxquelles s'ajoutent 30 jours de missions d'études sur le territoire national ou à l'étranger, soit 55 jours de formation.

Au cours de leur formation, les auditeurs sont sensibilisés aux questions de sécurité au travers de modules communs avec les auditeurs de l'INHESJ.

La liste des auditeurs, arrêtée par le Premier ministre, est publiée au *Journal Officiel*.

Département des sessions "Politique de défense"

Bureau "Session nationale"

www.ihedn.fr : rubrique "Enjeux"

La session nationale "Armement et économie de défense"

Cette session a pour objet d'élargir les connaissances des auditeurs relatives aux problématiques du domaine de l'armement et de l'économie de défense, dans le cadre de la stratégie de sécurité nationale.

Créée en 1964, elle se déroule de septembre à juin, les jeudis et vendredis. Elle regroupe chaque année une cinquantaine de cadres français et étrangers de haut niveau, associant des représentants de la Direction générale de l'armement (DGA) et du ministère de la Défense, de l'administration, des dirigeants de l'industrie de défense ainsi que des représentants de la société civile.

Axée sur les problématiques de l'armement et, plus généralement, de défense, avec une place particulière donnée à l'économie de défense et à la construction européenne, cette formation permet de donner une meilleure connaissance du milieu de l'armement et d'approfondir les liens entre ses différentes composantes.

Les activités de la session alternent des travaux en comité faisant appel à la réflexion stratégique et des missions d'études en France ou à l'étranger. Les auditeurs bénéficient d'autre part de conférences prononcées par de hauts responsables de la défense, de l'industrie d'armement ou d'autorités réputées dans leurs domaines : chercheurs, journalistes...

La durée totale de la formation est de 70 journées environ.

Au cours de leur formation, les auditeurs sont sensibilisés aux questions de sécurité au travers de modules communs avec les auditeurs de l'INHESJ.

Département des sessions "Armement et économie de défense"

Bureau "Session nationale"

www.ihedn.fr : rubrique "Enjeux"

Les formations en région

Les sessions régionales "Politique de défense"

Elles sont destinées à sensibiliser les auditeurs aux questions de défense et de sécurité, à promouvoir la culture de sécurité nationale, voire à approfondir leurs connaissances sur ces sujets.

Depuis 1954, quatre sessions régionales sont organisées chaque année sur tout le territoire, y compris Outre-mer. L'objectif est de permettre à des auditeurs qui ne peuvent participer à la session nationale, du fait de leurs obligations professionnelles ou de leurs lieux d'activité géographique, de suivre la formation que dispense l'IHEDN sur l'esprit de défense, la politique étrangère, l'armement et l'économie de défense.

Elles sont composées de 80 auditeurs environ, âgés de 35 à 50 ans, qui proviennent pour les deux tiers du secteur public, militaire et civil, et pour un tiers du secteur privé.

Les activités se déroulent sur quatre périodes de quatre jours de travaux, réparties sur cinq semaines, suivies de deux journées de clôture. Les lundis sont libres afin de permettre aux auditeurs de répondre à leurs engagements professionnels.

Le recrutement s'effectue entre les sixième et quatrième mois, avant le début de chaque session. Les candidats peuvent s'inscrire auprès de la préfecture (Service interministériel de défense et de protection civile).

Arrêtée par le Premier ministre, la liste des auditeurs est publiée au *Journal Officiel* au terme de chaque session.

Département des sessions "Politique de défense"

Bureau "Sessions en région"

www.ihedn.fr : rubrique "Enjeux"

Les séminaires IHEDN-Jeunes

Trois séminaires par an, organisés en région parisienne et en province, regroupent 80 jeunes environ, d'un niveau Bac + 2 minimum.

Durant une semaine, ces jeunes, issus des universités et grandes écoles ou de la vie professionnelle, se familiarisent avec les problèmes de défense et de sécurité, au même titre et selon la même pédagogie que leurs aînés, reposant sur le triptyque : conférences-débats, travaux de comités et visites.

Ces séminaires sont organisés sur le principe de l'internat pour favoriser la cohésion.

Département des sessions "Politique de défense"

Bureau "Intelligence économique et séminaires"

www.ihedn.fr : rubrique "Enjeux"

Les formations internationales

Les sessions internationales "Politique de défense"

Depuis 1980, en partenariat avec les ministères des Affaires étrangères et de la Défense, l'IHEDN organise des sessions internationales destinées à de hauts responsables étrangers, civils et militaires. L'objectif est d'inviter les auditeurs à la réflexion et l'échange sur les enjeux de sécurité et de défense propres à leurs régions et de les familiariser avec les visions française et européenne sur ces questions.

Ces sessions contribuent au rayonnement de la pensée stratégique française.

Les sessions internationales concernent :

- **le forum de l'IHEDN sur le continent africain** (Fica) accueille environ 50 représentants des pays du continent (durée : 10 jours) ;
- **la session internationale euro-méditerranéenne** (Siem) réunit une quarantaine d'auditeurs issus de la plupart des pays des deux rives du Bassin méditerranéen (durée : une semaine) ;
- **la session internationale Asie/Moyen-Orient** (Siamo) réunit environ 35 auditeurs en provenance d'Asie centrale et des pays du Golfe (durée : une semaine) ;
- **la session Amérique latine** (Sial) regroupe une trentaine d'auditeurs d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes (durée : une semaine).

Le niveau de recrutement, par l'intermédiaire de nos ambassades, est élevé. Il concerne des hauts fonctionnaires civils, des officiers généraux ou supérieurs, des parlementaires, des ambassadeurs, des universitaires, des journalistes... Les travaux, en français et en langues étrangères, sont conduits dans la plus stricte confidentialité.

Les activités bilatérales

Aux sessions internationales s'ajoute une activité bilatérale qui repose sur la mise en place d'accords de coopération avec les instituts homologues étrangers et la multiplication de séminaires organisés, notamment avec des instituts étrangers de renommée internationale.

Principaux séminaires :

- séminaire "Approche française de la lutte anti-terroriste", en partenariat avec le *George Marshall Center* (États-Unis) ;
- séminaire franco-chinois, en coopération avec le ministère des Affaires étrangères et européennes et l'état-major des armées ;
- séminaire "Point de vue en partage : tendances stratégiques en Asie de l'Est", en partenariat avec le ministère japonais des Affaires étrangères et le *Center for Strategic and International Studies*, Indonésie.

Le Collège européen de sécurité et de défense (CESD)

Correspondant français du Collège européen de sécurité et de défense (CESD), créé en 2005, l'IHEDN représente, à ce titre, la France au comité directeur et au conseil académique. En outre, pour les deux niveaux d'enseignement, cours d'orientation et cours de haut niveau, il désigne les candidats français et organise les modules à la charge de la France.

Ces formations intéressent les 27 pays de l'Union européenne, mais aussi les organisations internationales et les pays tiers.

Département des sessions "Activités internationales"

www.ihedn.fr : rubrique "Enjeux : formations internationales"

Les formations internationales "Armement et économie de défense"

La session européenne des responsables d'armement (Sera)

Annuelle depuis 1989, cette session rassemble, à raison d'une semaine par mois, durant quatre mois, une soixantaine de hauts responsables concernés par les questions d'armement, issus de pays européens, en veillant à la diversité des expériences professionnelles.

Elle développe une meilleure connaissance mutuelle, favorise la prise de conscience européenne et permet de constituer un réseau susceptible de se mobiliser sur les thèmes relatifs aux politiques d'armement. Elle est désormais reconnue comme une formation de référence au niveau européen, sous le patronage de l'Agence européenne de défense.

Les sessions internationales

Elles regroupent depuis 1994 des auditeurs français et étrangers de haut niveau provenant d'une même zone géographique.

Elles peuvent par exemple être dédiées aux pays d'Asie centrale, d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est ou du Proche et Moyen-Orient et favorisent une meilleure connaissance entre hauts responsables de l'administration et de l'industrie, appelés à travailler ensemble sur des programmes d'équipements militaires.

International Program Managers (IPM)

Ces sessions ont une vocation analogue, mais plus directement centrée sur les compétences nécessaires aux directeurs de programmes en coopération internationale.

Le Centre français de formation pour l'interdiction des armes chimiques (Ciac)

Créé dans le cadre de la mise en œuvre de la convention pour l'interdiction des armes chimiques, il assure depuis 1993 la formation d'inspecteurs internationaux, français et étrangers, et du personnel des différents ministères chargés, sur le territoire national, de l'application de la convention.

Ses compétences et sa mission ont depuis été élargies au profit d'organismes internationaux traitant de maîtrise des armements non conventionnels et de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Il dispense également des formations dans ces domaines au profit du ministère de la Défense.

**Département des sessions "Armement et économie de défense"
Bureau "Sessions internationales"
www.ihedn.fr : rubrique "Enjeux : formations internationales"**

Les formations spécifiques

Afin de diffuser plus largement la culture de défense et de densifier le maillage social et territorial, l'Institut a été amené à créer divers séminaires particuliers à l'attention de publics ciblés. Ils sont organisés avec les ministères de tutelle des participants.

En fonction de l'actualité et de la demande, l'Institut est en mesure de mettre en place des séminaires adaptés. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude, afin d'élargir encore l'éventail des publics sensibilisés aux questions de défense (responsables religieux, recteurs...). Ils sont organisés autour de conférences-débats avec des experts.

Les séminaires pour les "Élus locaux"

Il est apparu que les élus locaux, qu'ils soient maires, conseillers municipaux, généraux ou régionaux, et les membres élus des chambres consulaires, constituent, en raison des responsabilités qu'ils exercent et de leur dévouement au service de la collectivité, un relais qu'il est essentiel de sensibiliser aux réalités et problématiques de la défense. C'est pourquoi l'Institut organise des journées de réflexion à l'intention de ces publics.

Le séminaire "Défense et sécurité des activités judiciaires"

Dans le cadre de la formation continue et en partenariat avec le ministère de la Justice, un séminaire annuel est organisé pour une trentaine de hauts magistrats, pendant deux journées. L'objectif est de les informer sur l'évolution des menaces liées notamment aux actions terroristes et aux risques de toute nature. L'accent est mis sur la prévention et la gestion de crise.

Le séminaire pour les "Préfets"

En relation avec le ministère de l'Intérieur, l'Institut organise un séminaire annuel destiné aux préfets, d'une durée d'un jour et demi. Il sensibilise les participants aux menaces et à leur impact sur la sécurité de nos sociétés et permet d'établir des liens entre les grands enjeux internationaux et des préoccupations plus locales.

Les séminaires pour les "Parlementaires"

En relation avec l'Assemblée nationale et le Sénat, en alternance, deux séminaires d'une matinée sont organisés à l'attention des parlementaires de ces deux chambres, élus ou nouvellement élus.

Ils leur donnent l'occasion de les associer à la réflexion majeure de la défense, à huis clos, avec les hauts décideurs publics.

Département des sessions "Politique de défense"

Bureau "Intelligence économique et séminaires"

www.ihedn.fr : rubrique "Enjeux"

Les formations pour les jeunes

L'Institut s'intéresse aux jeunes, qu'ils soient étudiants ou déjà dans la vie active. Leur engagement, les responsabilités qu'ils assurent déjà ou qu'ils assureront en font un public privilégié. L'IHEDN a donc développé des formations spécifiques à leur attention, dès 1980 pour les étudiants de 3^e cycle ou de grandes écoles et depuis 1996, pour des jeunes, étudiants ou actifs, âgés de vingt à trente ans.

L'objectif est de les sensibiliser aux grands enjeux et défis de la défense et de la sécurité.

Les séminaires IHEDN-Jeunes

Trois séminaires par an, organisés en région parisienne et en province, regroupent 80 jeunes environ, d'un niveau Bac + 2 minimum.

Durant une semaine, ces jeunes, issus des universités et grandes écoles ou de la vie professionnelle, se familiarisent avec les problèmes de défense et de sécurité, au même titre et selon la même pédagogie que leurs aînés, reposant sur le triptyque : conférences-débats, travaux de comités et visites.

Ces séminaires sont organisés sur le principe de l'internat pour favoriser la cohésion.

Les séminaires master 2 "Sécurité-Défense"

Ces séminaires, organisés à l'École militaire, regroupent 80 étudiants environ, en master 2 "Sécurité et défense". Élaborés en concertation avec les professeurs, ils constituent un complément pratique de leurs enseignements.

Ils se déroulent trois fois par an et chacun d'eux dure une semaine. Ils comportent des conférences-débats, des travaux en comités et des échanges avec des officiers supérieurs des trois armées et de la gendarmerie, ainsi que la visite d'une unité opérationnelle.

Les inscriptions s'effectuent auprès des universités partenaires de l'IHEDN.

Le séminaire "Grandes écoles"

Ce séminaire rassemble, pendant quatre jours, une centaine d'élèves issus des grandes écoles militaires et des grands corps d'État, ainsi que de grandes écoles de commerce et d'ingénieurs (ENS, HEC, Polytechnique...)

Cette formation, annuelle, permet aux futurs cadres de haut niveau de la Nation de se rencontrer et de réfléchir ensemble sur les problématiques et enjeux de la défense et de la sécurité.

Le séminaire "Cohésion nationale et citoyenneté"

Créé en 2006, ce séminaire suscite une réflexion et des échanges sur les questions de citoyenneté et de diffusion de l'esprit de défense au sein de la Nation. Il s'adresse tout particulièrement aux jeunes cadres du monde associatif, des secteurs privé et public ainsi qu'aux jeunes élus qui exercent des responsabilités dans les quartiers d'Île-de-France.

Il est annuel et se déroule pendant cinq jours, à l'École militaire.

Département des sessions "Politique de défense"

Bureau "Intelligence économique et séminaires"

www.ihedn.fr : rubrique "Enjeux"

Les formations à l'intelligence économique

Créée dès 1996 par l'Institut, la formation à l'intelligence économique et stratégique répond à la nécessité d'intégrer les problèmes liés à la gestion de l'information, matière première stratégique, dans les préoccupations des acteurs de la vie économique. L'objectif est de sensibiliser au domaine de l'intelligence économique et stratégique (IES), des cadres et dirigeants d'entreprises privées et publiques et des cadres de l'administration.

Les cycles de sensibilisation à l'intelligence économique et stratégique (IES)

Trois cycles sont programmés chaque année. Ils se déroulent sur une durée de 7 vendredis répartis sur deux mois consécutifs et chacun d'eux regroupe 50 auditeurs environ.

Ces cycles comprennent une quinzaine de conférences-débats, illustrées par des cas concrets et animées par des personnalités et spécialistes des sujets abordés.

Les séminaires thématiques "Intelligence économique"

Ils ont lieu huit fois par an et permettent aux auditeurs déjà sensibilisés à cette matière de maîtriser diverses facettes de l'IES. D'une durée de un à trois jours, selon les sujets abordés, ces séminaires sont l'occasion pour les participants, en nombre restreint, de parfaire leurs connaissances par des études de cas concrets sur des thèmes tels que le *lobbying*, la gestion de crise, l'intelligence juridique, les outils de veille, le *knowledge management*...

Les séminaires thématiques "Sécurité économique et protection du patrimoine"

Ils soulignent la réalité et l'étendue des menaces dans les domaines politique, militaire, économique, scientifique et industriel, ainsi que l'ampleur des préjudices qu'elles peuvent causer aux entreprises et aux collectivités locales. Ils sensibilisent les participants aux risques d'intrusions de puissances ou d'intérêts extérieurs auxquels ils peuvent être confrontés dans leur activité. Ils présentent les réponses défensives et offensives prévues au niveau gouvernemental pour contrer ces menaces.

Six séminaires sont organisés chaque année en partenariat avec quatre administrations : l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) et la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD).

Une quarantaine d'auditeurs participent à chacun de ces séminaires d'une durée de deux jours, dont le contenu pédagogique est adapté aux auditoires concernés : cadres de l'administration, d'établissements publics, de l'enseignement supérieur, de la recherche ou cadres du secteur privé...

La nationalité française est requise pour participer à ces séminaires.

Les inscriptions s'effectuent auprès du haut fonctionnaire de défense du ministère concerné pour les fonctionnaires et directement auprès de l'IHEDN pour les candidats du secteur civil.

Département des sessions "Politique de défense"

Bureau "Intelligence économique et séminaires"

www.ihedn.fr : rubrique "Enjeux"

Le soutien à la recherche

Dans les domaines relevant de sa mission, l'Institut peut conduire, seul ou en coopération avec d'autres organismes français ou étrangers, des études et des recherches. Il peut apporter son concours aux ministères et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

En liaison avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur, il promeut les enseignements universitaires portant sur les questions de défense, de relations internationales, d'armement et d'économie de défense.

Afin de mettre en œuvre ces dispositions et de favoriser la coopération avec le monde universitaire et de la recherche, l'Institut concentre ses efforts autour de deux axes : le soutien aux étudiants chercheurs et la valorisation de la recherche.

Le soutien aux jeunes chercheurs

Il s'adresse aux étudiants inscrits dans une université française et ayant choisi de consacrer leurs travaux de recherche à des questions de défense, de relations internationales, d'armement et d'économie de défense. Il se manifeste par la mise en œuvre de deux programmes annuels.

- **Le programme de soutien aux études et enseignements de défense et de sécurité mené conjointement par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) et l'IHEDN.**

Il concerne les étudiants inscrits en doctorat en sciences humaines et sociales.

Les lauréats sont sélectionnés par un jury composé d'universitaires et de personnalités qualifiées, désigné et présidé par le directeur de l'IHEDN. Ils bénéficient pendant un an d'un soutien financier dans le cadre duquel leurs frais de recherche, en particulier ceux qui concernent les séjours de terrain, sont pris en charge.

Ces lauréats constituent, par ailleurs, une équipe de chercheurs au sein de l'Institut et sont ainsi appelés à se rencontrer de manière bimestrielle afin d'échanger sur l'avancée de leurs travaux.

- **Les "Prix scientifiques de l'IHEDN"**

Créés en 1998, ils récompensent les mémoires de master 2 recherche et les thèses de doctorat, soutenus dans l'année, qui font progresser les connaissances en matière de défense et de sécurité dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Les lauréats sont choisis par le conseil scientifique de l'IHEDN.

Les "Prix scientifiques" permettent ainsi d'encourager des étudiants chercheurs achevant leur master 2 recherche ou leur doctorat, à poursuivre sur la voie de la recherche scientifique.

La valorisation de la recherche

Elle est destinée à développer la coopération de l'Institut avec les établissements d'enseignement supérieur, les centres de recherche et les administrations. La valorisation de la recherche répond également à la mission première de l'Institut qui est de développer l'esprit de défense et de sensibiliser aux questions internationales.

Cette valorisation permet d'autre part de promouvoir la recherche stratégique et académique tout en créant un espace de rencontre entre chercheurs civils et militaires, entre experts et acteurs de terrain.

L'Institut est ainsi à l'initiative de conférences, tables rondes, colloques, qu'il peut organiser seul ou en partenariat avec des établissements scientifiques. L'Institut peut également participer ou soutenir l'organisation de journées d'études en apportant un concours intellectuel aussi bien que matériel.

Une équipe éditoriale assure la diffusion des travaux réalisés vers les publics intéressés.

Enfin, les jeunes chercheurs soutenus par l'IHEDN sont associés autant que possible aux activités scientifiques menées par l'Institut.

Direction de la formation

www.ihedn.fr : rubrique "Soutien à la recherche"